



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33377>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-33377**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24TRAV20 - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX DE CREATION ET MODIFICATION SITES DE CONTRÔLES D'ACCES DES ZONES REGLEMENTEES EN 3 LOTS

Description : Le présent marché concerne les travaux de création de sites de contrôle d'accès supplémentaires ainsi que des travaux de modifications des sites de contrôle d'accès existants des zones réglementées pour les antennes métropolitaines de la Seyne-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours, La-Valette-du-Var, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet, Toulon/Le Revest-les-Eaux pour une durée d'un an reconductible 3 fois. Les travaux concernent également la création de réseaux et la modification des réseaux de liaison existants. Les travaux de création et de modification à exécuter comprennent : - Les déblais et remblais en tranchée ou en masse sous chaussée ou sous trottoirs ; - Les massifs en béton pour mâts, ouvrages de voirie, borne escamotable automatique ou manuelle, les bornes escamotables automatiques haute sécurité et les bornes haute sécurité fixes ; - Les regards pour chambre de tirage ; - La fourniture et pose de gaines et de fourreaux ; - La mise en place de poteaux, potelets et mâts ; - La mise en place de bornes et barrières ; - La pose et dépose de matériel provisoire fourni par le titulaire du marché de l'antenne métropolitaine concernée ; - La fourniture, mise en place et raccordement de câbles électriques, téléphoniques ou optiques de séries diverses ; - La réalisation de la boucle de détection simple ou double quel que soit le revêtement ; - Les matériels de visualisation ou de signalisation : la pose et dépose de caméras, supports, tourelles, feu D200, etc... ; - La pose et dépose de contrôleur d'accès (armoire et "totem" pour site haute sécurité et autres) ; - Reprise de chaussée.

Identifiant de la procédure : 49491663-5323-4942-a64f-2b788c9ce866

Avis précédent : 44216a36-88d6-4386-b51c-e14449251e6c-01

Identifiant interne : 24TRAV20

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.3 du RC. Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces listées à l'article 6.1 du RC. Cette liste comprendra notamment les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que: -Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s) -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 10.1 du CCAP commun à tous les lots. Une clause de garantie des prestations est définie à l'article 15 du CCAP commun à tous les lots.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233292 Installation de dispositifs de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316200 Installation de matériel de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,360,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Secteur Ouest : La Seyne-sur-mer, Ollioules, Six-Fours-les-Plages

Description : Le présent marché concerne les travaux de création de sites de contrôle d'accès supplémentaires ainsi que des travaux de modifications des sites de contrôle d'accès existants des zones réglementées pour les antennes métropolitaines de la Seyne-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours, La-Valette-du-Var, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet, Toulon/Le Revest-les-Eaux pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233292 Installation de dispositifs de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316200 Installation de matériel de signalisation

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.8 du RC et 4 du CCAP commun.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : La Seyne-sur-mer, Ollioules, Six-Fours-les-Plages

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale du marché est défini comme suit: minimum: 90 000 euros HT et maximum: 360 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1- Prix des prestations

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Secteur Centre : Toulon / Le Revest-les-Eaux

Description : Le présent marché concerne les travaux de création de sites de contrôle d'accès supplémentaires ainsi que des travaux de modifications des sites de contrôle d'accès existants

des zones réglementées pour les antennes métropolitaines de la Seyne-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours, La-Valette-du-Var, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet, Toulon/Le Revest-les-Eaux pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233292 Installation de dispositifs de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316200 Installation de matériel de signalisation

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.8 du RC et 4 du CCAP commun.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Toulon / Le Revest-les-Eaux

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale du marché est défini comme suit: minimum: 40 000 euros HT et maximum: 160 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1- Prix des prestations

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Secteur Est : La Valette-du-Var, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet

Description : Le présent marché concerne les travaux de création de sites de contrôle d'accès supplémentaires ainsi que des travaux de modifications des sites de contrôle d'accès existants des zones réglementées pour les antennes métropolitaines de la Seyne-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours, La-Valette-du-Var, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet, Toulon/Le Revest-les-Eaux pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233292 Installation de dispositifs de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45316200 Installation de matériel de signalisation

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.8 du RC et 4 du CCAP commun.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : La Valette-du-Var, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale du marché est défini comme suit: minimum: 80 000 euros HT et maximum: 320 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1- Prix des prestations

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal Administratif de Toulon

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 840,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : DEGREANE

Nom officiel : PROVELEC SUD

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 123,555.1 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 32RL26

Date de conclusion du marché : 19/03/2026

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : DEGREANE

Nom officiel : PROVELEC SUD

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 58,800.7 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 33RL26

Date de conclusion du marché : 19/03/2026

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : DEGREANE

Nom officiel : PROVELEC SUD

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 123,173.5 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 34RL26

Date de conclusion du marché : 19/03/2026

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : marchespublics@metropoletpm.fr

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427989

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Adresse postale : Place Félix BARET, CS 80001

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DEGREANE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 54950120300083

Ville : LA FARLEDE

Code postal : 83210

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : PROVELEC SUD

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 33418288800035

Ville : SIX FOURS LES PLAGES

Code postal : 83140

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bdb9065e-f3bc-48df-bdfb-76a334a1c67d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/04/2026 à 10:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2026